



Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Jardinier Paysagiste

N° de fiche RNCP 38 386 Validité: 31/12/2028 / NSF 214

POURSUITE D'ÉTUDES



- **BP RCF** : Brevet Professionnel Responsable de Chantier Forestier
- **Bac Pro** Travaux Paysagers, Forêt ou GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune)

DURÉE DE LA FORMATION

- 2 ans
- 1600 heures / an
- 25% du temps (soit 400h par an) s'effectue au CFAA
- 75% du temps (soit 1200h par an) s'effectue en Entreprise

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur pour la durée du CAPA.
- Inscription possible tout au long de l'année.



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS



- **Agent(e) d'entretien des parcs et jardins**
- **Aide jardinier / jardinière**
- **Jardinier / jardinière d'espaces verts ou paysagistes**
- **Manoeuvre des espaces verts**
- **Ouvrier / ouvrière d'entretien des espaces verts**

... au sein d'entreprises du paysage, de services des espaces verts des communes et autres collectivités, de syndicats, etc.



DIPLÔME



Le CAPA JP est un diplôme de niveau 3, composé de 7 Unités Capitalistes (UC) indépendantes pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre.

Le candidat dispose de 5 ans, à partir de la première UC acquise, pour valider l'ensemble des UC.

Examen : Validation par situation professionnelles tout au long de l'année, validé par un jury permanent.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tous publics à partir de 16 ans (15 ans si le premier cycle de l'enseignement secondaire a été accompli)

Accès direct en 2ème année possible après une 1ère année de CAP Agricole, un CAP, BEPA ou BEP.

Possibilité d'adaptation du parcours en fonction des acquis et de l'expérience du candidat.

Accessible en formation continue.

Renseignements et inscriptions

Formation par apprentissage :

Secrétariat du CFAA
Tel : 04.95.77.06.42
cfa.sartene@educagri.fr

Campus AgriCorsica 'U Rizzanesi
– Sartè'

Route de Levie
20100 Sartène

Site: epl.sartene.educagri.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION



Unités Capitalisables Générales

- UCG1 Agir dans une situation de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- UCG2 Mettre en oeuvre des actions contribuant à la construction personnelle
- UCG3 Intégrer dans son environnement social

Unités Capitalisables Professionnelles

- UCP1 Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- UCP2 Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- UCP3 Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
- UCARE Conduire une activité de bucheronnage manuel

CONTENU

- **Organisation du travail**
 - Préparation des chantiers
 - Organisation des tâches en fonction des consignes, du travail en équipe et des aléas
 - Assurer le repliement de chantier
- **Réalisation de travaux d'aménagement**
 - Travaux d'infrastructure
 - Plantation de végétaux
 - Semis et engazonnement
- **Réalisation de travaux d'entretien**
 - d'espaces paysagers et naturels
 - d'infrastructure
- **Entretien du matériel et d'équipements**
 - Réglages et ajustements en fonction des travaux en cours
 - Entretien courant et petites réparations
- **Communication en situation professionnelle**
 - Avec les responsables hiérarchiques
 - Au sein de l'équipe
 - Avec les clients et usagers
 - En cas d'accident



COÛT, ORGANISATION, RÉMUNÉRATION

Organisation : un planning de formation établi en début d'année et un carnet de liaison coordonnent l'alternance entreprise/CFAA

Le maître d'apprentissage est responsable de votre formation en entreprise

Coût : 5 223€/ an (montant pris en charge par les OPCO (Opérateurs de compétences) des employeurs)

Frais d'internat et de restauration au self durant les périodes en centre de formation pris en charge par les OPCO

Rémunération : 25% à 100% du SMIC (en fonction de votre âge)

